Izalgi 500 mg/25 mg, gélule – [opium (poudre d'), paracétamol]

PUBLIÉ LE 16/01/2026 - MIS À JOUR LE 22/05/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 01/10/2025

DCI
Opium (poudre d'), paracétamol
Indications

- Traitement symptomatique de la douleur aiguë d’intensité modérée à intense et/ou ne répondant pas à l’utilisation d’antalgiques de palier 1 utilisés seuls.

Laboratoire exploitant
Viatris Medical

Observations particulières

- Situation en ville : tension
- Contingentement quantitatif en ville
- Date de remise à disposition prévue : courant décembre 2026

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l’exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l’étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d’information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).

Cette mesure d’interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l’exportation, doit être appliquée et respectée jusqu’à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.